

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 684 727

(21) N° d'enregistrement national : 91 15278

(51) Int Cl⁵ : F 16 B 17/00, 19/00//A 47 F 10/02

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 10.12.91.

(71) Demandeur(s) : JL DIFFUSION (SARL) — FR.

(30) Priorité :

(72) Inventeur(s) : Lengagne Jacques.

(43) Date de la mise à disposition du public de la
demande : 11.06.93 Bulletin 93/23.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.

(60) Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

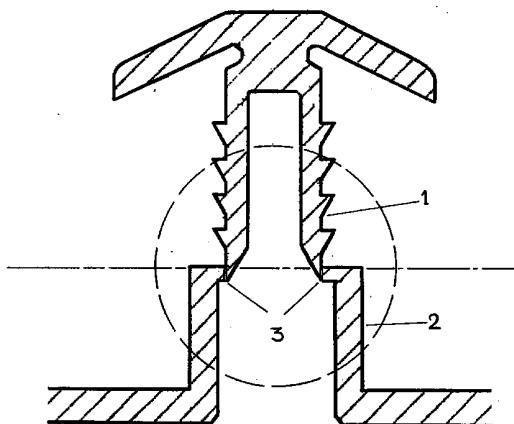
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : Lengane Jacques.

(54) Dispositif d'assemblage, mono-matériau à pièces mâle et femelle pré-positionnées.

(57) Dispositif d'assemblage caractérisé en ce que les parties mâle (1) et femelle (2) destinées à s'emboîter sont pré-positionnées, tenues par un ou plusieurs points d'attache (3) qui seront rompus lors de l'assemblage des deux parties et en ce que les pièces mâle (1) et femelle (2) sont produites dans un même matériau.

Le dispositif, selon l'invention, est particulièrement destiné au secteur de l'emballage.



FR 2 684 727 - A1



La présente invention concerne un dispositif d'assemblage.

Un assemblage traditionnel s'effectue soit à l'aide d'une pièce rapportée telle que la vis, l'agrafe, soit à l'aide de deux éléments reliés entre eux par un lien flexible tel que le serre-cable plastique, mais dont la manipulation, sinon complexe, est difficilement mécanisable.

Le dispositif selon l'invention FIG.1 permet de remédier à cet inconvénient car sa particularité réside dans le fait que :

- d'une part la partie mâle (1) et la partie femelle (2) ne font qu'une seule et même pièce, étant réunies par un ou plusieurs points d'attache (3), donc produites dans le même matériau : le plastique ;
- d'autre part les parties mâle et femelle étant pré-positionnées, une poussée provoquera la rupture du ou des points d'attache ainsi que l'emboîtement des deux pièces qui deviendront ainsi indissociables.

Ce dispositif est destiné à l'emballage, plus particulièrement à la présentation d'articles suspendus vendus en libre-service.

Exemple : la présentation des pinceaux

- FIG.2 : Une plaquette de suspension, destinée à présenter et informer le client, est munie en son verso de ce dispositif d'assemblage. Le pinceau est introduit autour de ce dispositif d'assemblage grâce au trou existant dans le manche.

- FIG.3 : Après poussée , les points d'attache (3) ont été rompus , les parties mâle (1) et femelle (2) se sont liées entre elles d'une manière indissociable et le pinceau est emprisonné par les ailettes de blocage (4).

5 - FIG.4 : Le pinceau tel qu'il sera présenté en vente libre-service.

REVENDICATION

Dispositif d'assemblage caractérisé :

- d'une part en ce que les pièces d'assemblage mâle (1) et femelle (2) sont pré-positionnées, réunies entre elles par un ou plusieurs points d'attache (3) et prêtes à s'emboîter après serrage. Serrage qui aura donc un double effet : celui de rompre le ou les points d'attache, puis d'assembler les deux pièces l'une dans l'autre ; le principal avantage de ce système étant de rendre l'opération facilement mécanisable.

5 - et en ce que d'autre part les pièces d'assemblage sont produites dans un même matériau, puisque les parties mâle (1) et femelle (2) destinées à s'emboîter sont liées par un ou plusieurs points d'attache (3).

./...

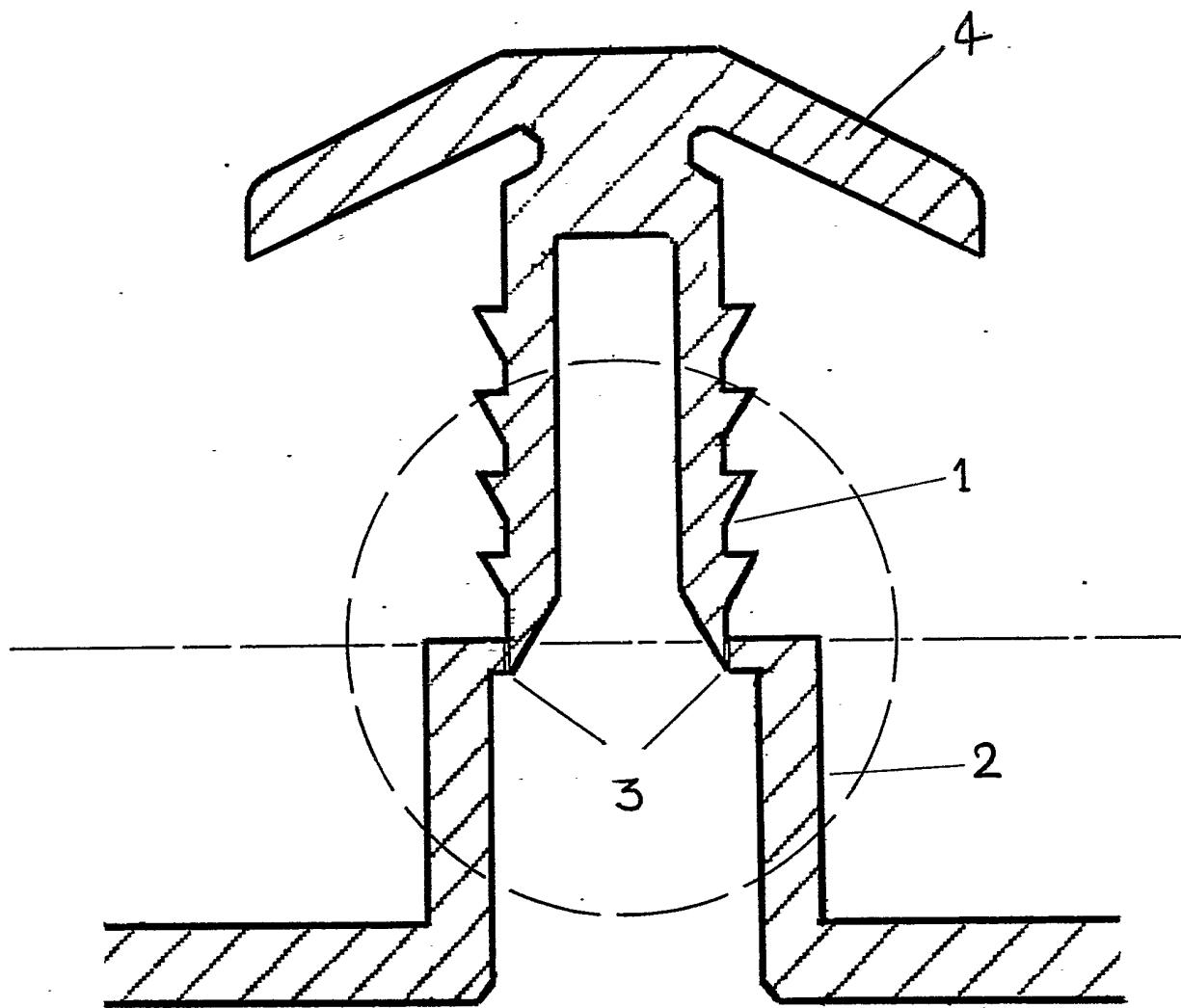
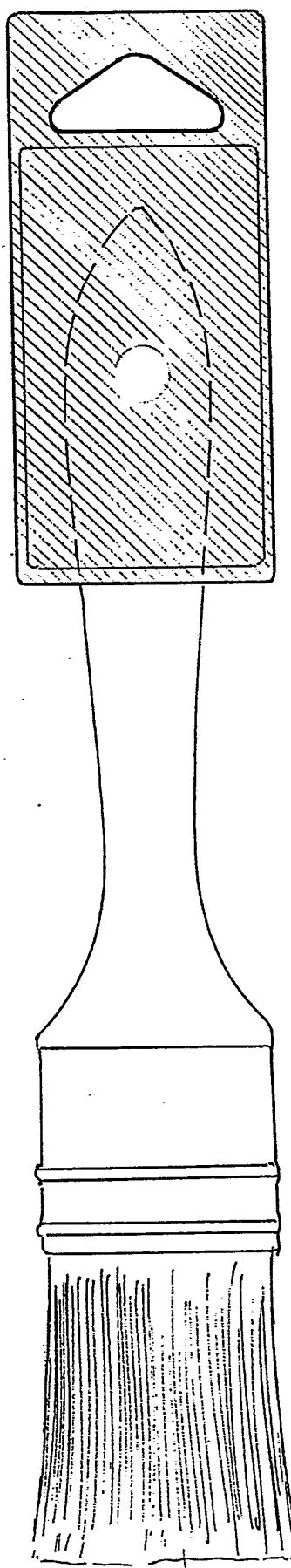
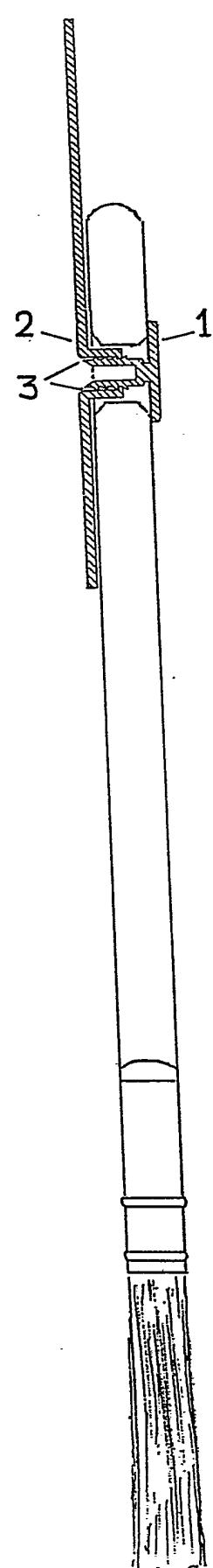
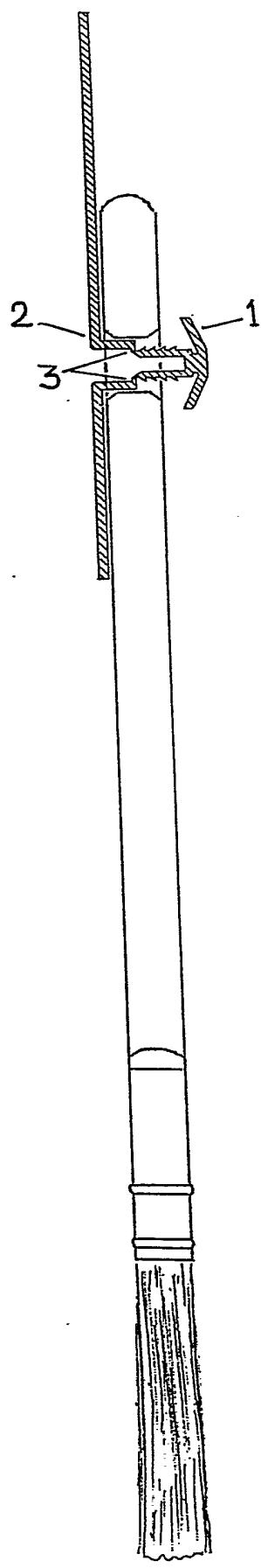


FIG. 1



INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
nationalFR 9115278
FA 465082

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie		
X	FR-A-1 569 334 (SOCIETE A. RAYMOND) * page 2, ligne 34 - ligne 42 * * page 3, ligne 38 - page 4, ligne 2; figures 1-3 * ---	1
X	FR-A-1 455 461 (TINNERMAN PRODUCTS INC.) * page 3, colonne de gauche, ligne 1 - ligne 13; figures 1-17 * ---	1
X	GB-A-2 057 554 (A. RAYMOND) * page 1, ligne 100 - ligne 106; figures 1-7 * ---	1
X	US-A-4 085 651 (KOSCIK) * colonne 3, ligne 55 - ligne 59; figures 1-7 * ---	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		F16B B65D
Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
24 AOUT 1992		CALAMIDA G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		